

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2023, le douze décembre, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 41 Présents : 21 Votants : 27	Date de convocation : 5 décembre 2023 Référence : 13_CS_12_12_23
---	---

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. MACIAN Aurélio, M. BELDA José, M. BOURGEADE Christophe, M. RAYMOND Vincent, Mme BAUVY Sylvie, M. BOURDOULEIX Roger, M. CHARLAT Jean-Michel, Mme DELARBRE Suzanne, M. DERRE Joël-Michel, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, Mme FAURE Monique, M. GABRILLARGUES Camille, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, Mme QUINTON Amalia, M. SCHAAL Philippe et M. SEVILLA Paul.

Délégués TITULAIRES excusés : M. BELNOU Jean-Bernard, Mme DUCHALET Céline, M. GOURMELEN Didier, M. GRIVET Jean-Yves, M. LEON Bernard, M. PIREYRE Éric, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis et M. VIAL Christophe.

Délégués TITULAIRES absents : Mme CARDONA Nathalie, M. DA SILVA Carlos, M. DECOUZON David, M. DUARTE Bruno, M. DUCHE Dominique, M. DUMONT Fabrice, M. GENDRE Lionel, Mme LARODIE Fabienne, M. MAUME Xavier, M. SANCHEZ Nicolas et Mme VAQUIER Martine.

Procurations : Mme DUCHALET Céline donne procuration à M. RAYMOND Vincent, M. GOURMELEN Didier donne procuration à M. DUMAS Daniel, M. GRIVET Jean-Yves donne procuration à M. PIREYRE Jérôme, M. LEON Bernard donne procuration à M. MACIAN Aurélio, M. PLEYBER Philippe donne procuration à M. DESCHAMPS Maurice et M. RAMOS Jean-Louis donne procuration à Mme QUINTON Amalia.

N°13_CS_12_12_2023

OBJET : Travaux d'assainissement rues du Coin, du Joron, de la Renaude, du Pont, de Moissat commune de BOUZEL : lancement de la consultation, plan de financement, demande de subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le SIAREC envisage de réaliser des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement des rues citées précédemment sur la commune de BOUZEL.

L'objectif de cet aménagement est d'améliorer la collecte des eaux usées et de diminuer les eaux claires parasites.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE M. le Président à lancer la consultation et à signer le marché concernant les travaux de mise en séparatif des rues citées en objet ;

ADOpte le plan de financement suivant :

* Subvention du Conseil Départemental (25 %) =	110 500,00 €
* Subvention de l'Agence de l'Eau L. Bretagne (50 %) =	221 000,00 €
* Participation du SIAREC (25 %) =	<u>110 500,00 €</u>
Total des travaux (HT) :	442 000,00 €

AUTORISE M. le Président :

- à solliciter des subventions pour ce dossier auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le 12 décembre 2023,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
MACIAN Aurélio

